

UNE ASSOCIATION POUR

SOUTENIR : les 6 élus de l'opposition.
INFORMER : les citoyens.
ALERTER : de toutes les dérives.



SCOOP!

Le conseil municipal du 03 juillet adopte la modification N° 1 du PLU engagée par l'équipe de JACKY LAVERDURE !!!

Rappel : Modification attaquée durant la campagne ... et maintenant validée par le conseil municipal du 3 juillet (l'équipe municipale précédente avait donc choisi la bonne voie)

JOEL GULLON affirmait :
« Des dépenses raisonnées »
Depuis le conseil municipal du 22 mai, les élus se rémunèrent au taux maximum !!!!

Rappel : l'équipe municipale précédente avait choisi de fortement diminuer les indemnités des élus par respect pour les citoyens qui subissent la crise !!!



**FLASH
BACK !**

L'association LA COTE-SAINT-ANDRE POUR TOUS veille et vous tient informés dans le respect de la démocratie.

Si vous souhaitez nous contacter : lacotesaintandrepourtous@laposte.net